

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : presse@iledefrance.fr

Programme 2008-2013 pour l'agriculture périurbaine,
11 M€ supplémentaires pour maintenir le potentiel agricole
périurbain de l'Île-de-France
Séance plénière du 26 juin 2008

Membre fondateur du réseau européen des régions périurbaines, la Région Île-de-France réaffirme son engagement à préserver la valeur des terres agricoles et à raccourcir les circuits du producteur au consommateur, dans le cadre d'une gestion durable du territoire. Elle propose aujourd'hui une nouvelle stratégie et 11 millions d'euros supplémentaires destinés à intensifier notamment les actions foncières, l'information et la sensibilisation et les démarches territoriales.

Préserver les terres agricoles

L'artificialisation des sols concerne environ 1500 ha par an en Île-de-France soit l'équivalent de deux fois le bois de Boulogne. A croissance économique égale, la France consomme 2 fois plus de foncier que l'Allemagne.

Il est indispensable de conserver cette ressource rare que sont nos terres agricoles, dont le potentiel agronomique conditionne notre souveraineté alimentaire surtout dans le contexte actuel de crise mondiale.

C'est pourquoi, **Michel Vampouille**, vice-président chargé de l'environnement, fait voter aujourd'hui **une stratégie régionale au long terme**, une première au niveau régional.

Une illustration du projet de SDRIF

Cette politique s'inscrit dans les orientations du projet de Schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF), qui a pour objectif d'aider de manière volontariste au ralentissement de cette consommation d'espaces agricoles. Cet objectif se traduit notamment par **la mise en place de fronts urbains**, barrages à l'urbanisation incontrôlée.

Un constat alarmant sur la ceinture verte

Les surfaces agricoles ont baissé de 18,4% entre 1979 et 2000. Les surfaces en cultures spécialisées ont baissé de 34%. La moitié des exploitations avec terres labourables et plus des 2/3 des exploitations spécialisées ont disparu en l'espace de 20 ans.

Les axes de la politique régionale

- Maitriser le foncier et l'aménagement de l'espace pour éviter le gaspillage et le changement de la destination des terres agricoles qui sont parmi les plus fertiles d'Europe. + 5 M€
- Soutenir économiquement les exploitations pour les aider à s'adapter aux contraintes périurbaines et à répondre aux demandes de la société, en particulier en développant les circuits courts. + 1 M€
- Préserver l'environnement dans les espaces agricoles pour améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité.
- Informer, sensibiliser et programmer des recherches pour aider les collectivités et les agriculteurs à mettre en place une stratégie de développement de l'agriculture.
- Accompagner les démarches territoriales comme celle des communes du triangle vert dans l'Essonne qui ont signé une charte agricole le 20 juin dernier : de nombreuses actions sont menées comme les sentiers de découvertes, les points de vente agricole, la lutte contre les friches...+ 5 M€

Un secteur d'intervention délimité géographiquement

L'intervention qui reprend la ceinture verte et l'agglomération centrale délimités dans le projet de SDRIF et les territoires d'intérêt régional et national de mise en œuvre du contrat de projets Etat-Région.

Programme agriurbain : Périmètre éligible aux aides de la Région

Les projets dont une commune au moins est comprise dans la zone (agglomération centrale ou TIRN ou ceinture verte) sont éligibles aux aides du programme.

Territoires d'intérêt régional et national - Coeur d'agglomération et agglomération centrale



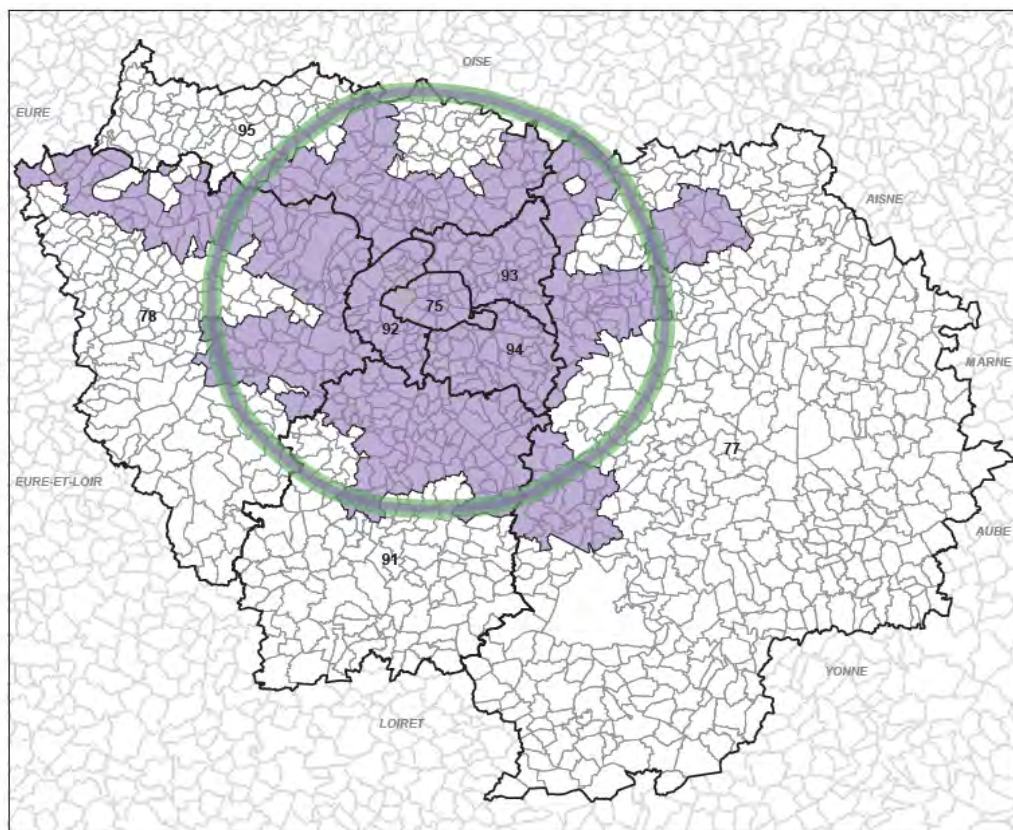
Ceinture verte



0 5 10 km

Sources :
BD CARTOIB - IGN - Paris - 2006 - Reproduction Interdite -
Licence n°1006 OJJ 1006
IGN - GéoFLA@ Départements
CRIF
MAURIF

Réalisation :
CRIF - UAD - Secrétariat général - 2008



Un soutien renforcé

La Région Ile-de-France, engagée depuis plusieurs années déjà auprès de ses agriculteurs sujets à une forte pression urbaine, va renforcer son soutien, le pérenniser et simplifier son intervention pour faciliter l'accès aux principaux intéressés.

Elle a déjà mis en œuvre de nombreuses initiatives pour maintenir son agriculture, notamment en zone périurbaine : Mise en place de périmètres régionaux d'intervention foncière via l'Agence des Espaces Verts, convention d'animation, de veille et de portage foncier avec la SAFER, aides économiques (+de 13 M€ pour l'agriculture et agro ressources en 2007), soutien environnementaux (21 M€ pour l'agriculture biologique en 2007)